



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/13

Reçu en Préfecture le : 01/02/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 28 janvier 2013**  
**D - 2013/3**

***Aujourd'hui 28 janvier 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Chantal BOURRAGUE, Madame Marie-Françoise LIRE

**Acquisition à l'Association Diocésaine de Bordeaux d'un  
immeuble abritant l'association US Chartrons situé 9  
place Saint Martial. Décision. Autorisation. Signature.**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Maison de Quartier US Chartrons forte de ses 2 200 adhérents connaît un accroissement de ses activités, tant sportives que socioculturelles. Elle utilise actuellement un bâtiment situé 9 place Saint Martial, qui appartient à l'Association Diocésaine de Bordeaux. Par délibération 20090538 en date du 26 octobre 2009 vous avez décidé l'acquisition du bâtiment mitoyen situé 7 place Saint Martial cadastré RP 179.

Dans le cadre d'un projet de restructuration de l'ensemble du site, des travaux de réhabilitation et d'aménagement sont prévus sur les deux bâtiments afin de réunir les extensions futures et les espaces existants.

Une cession au profit de la Ville de l'emprise sise 9 place Saint Martial permettra de réaménager l'ensemble des bâtiments qui seront mis à terme à disposition de l'US Chartrons, afin de constituer un ensemble immobilier cohérent et fonctionnel, outil de développement de l'offre de services à la population.

La restructuration de cette maison de quartier dont le calendrier sera prochainement défini permettra de poursuivre et d'améliorer la réponse aux objectifs de proximité et au maintien du lien entre les habitants et les différentes générations.

Les négociations foncières menées avec l'Association Diocésaine de Bordeaux, propriétaire de cette emprise situé au 9 place Saint Martial, cadastrée RP 178 d'une superficie de 1 438 m<sup>2</sup> environ, ont abouti à un prix de 700 000 euros HT au vu du rapport du service de France Domaine du 22 novembre 2012.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- l'acquisition à l'Association Diocésaine de Bordeaux de l'emprise cadastrée RP 178 d'une superficie d'environ 1 438 m<sup>2</sup> moyennant un prix de 700 000 euros HT,
- l'ouverture au budget 2013 des crédits correspondants à l'acquisition.

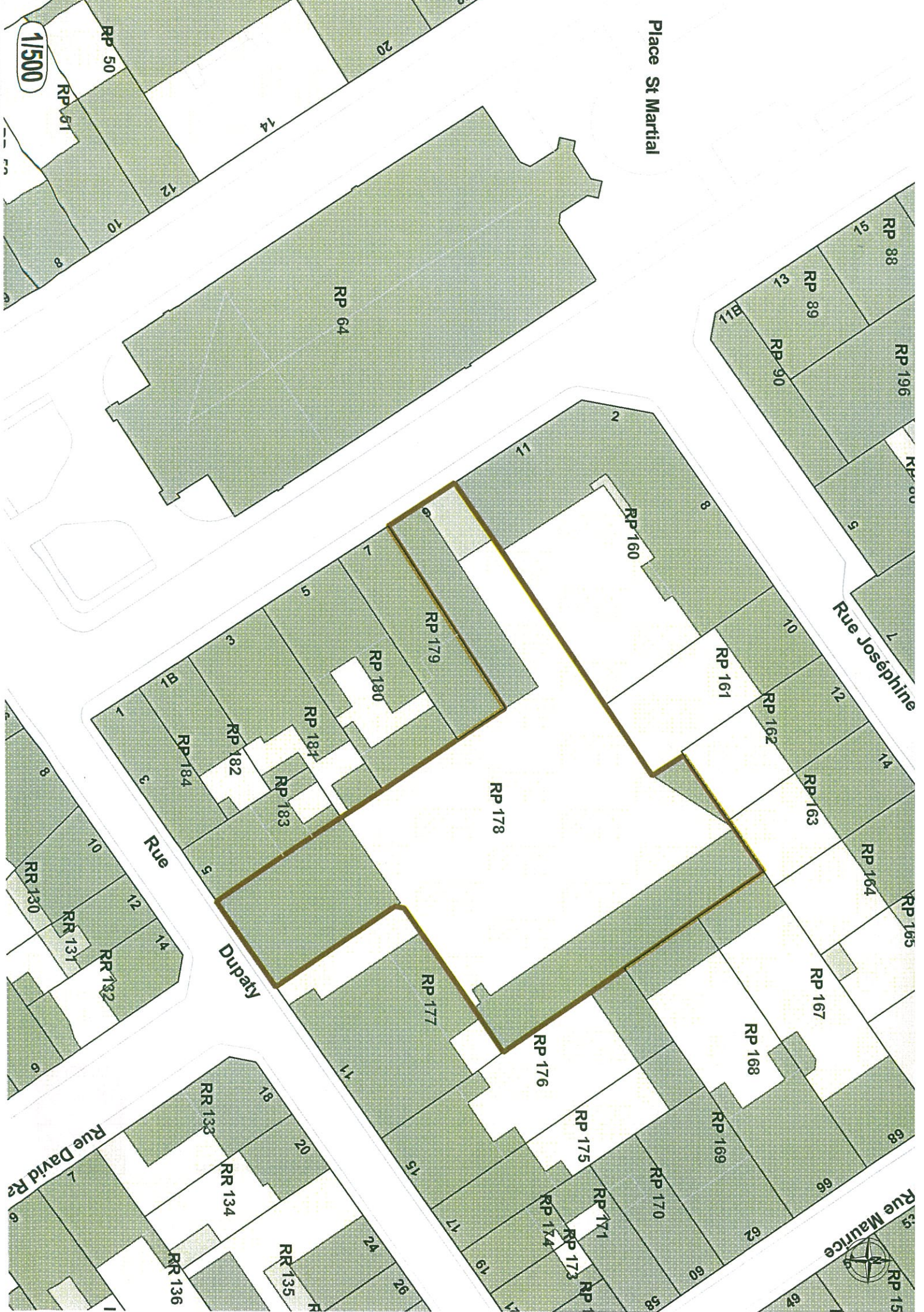
Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération et à déposer toutes demandes d'autorisations d'urbanismes qui s'avèreraient nécessaires.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Hugues MARTIN**



Place St Martial

Rue Joséphine

Rue

Dupaty

Rue David R...

Rue Maurice

1/500

